

172 Etanchéité d'ouvrages enterrés et de ponts

000 Conditions générales

. Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.

. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.

. L'utilisation du masculin générique dans le CAN inclut tous les genres.

.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 172F/2026 fait foi

01 Etanchéité d'ouvrages enterrés et de ponts (V'26)

.200 02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré ainsi que les définitions des termes techniques utilisés se trouvent dans le sous-paragraphes de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont spécifiques à l'ouvrage projeté.

700 Couches de protection

Le sous-art. 000.200 indique les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.

720 Géosynthétiques

721 Pose de géosynthétiques. Mode de pose et recouvrement selon indications du fournisseur. Exigences selon art. 043.550. Métré: surface recouverte.



SCHOELLKOPF AG

721.001 01 Fonction protection.
 03 Non-tissé de protection Protect 1500 (CH).
 Schoellkopf AG
 8153 Rümlang
 Lé de protection haute performance pour des applications selon la norme SIA 272, dans la construction de tranchées couvertes, galeries, semi-ponts, etc.
 Geotextile selon norme SN 670 090 "Géosynthétiques - Norme de base".
 Masse surfacique supérieure à g/m2 1'500.
 Epaisseur mm 9.
 Résistance à la traction, dans le sens longitudinal min. kN/m 85.
 Résistance à la traction, dans le sens transversal min. kN/m 78.
 Allongement longitudinal min. % 68.
 Allongement longitudinal min. % 68.
 Résistance au poinçonnement kN 15.
 Résistance à la perforation mm 0.
 Résistance à la percussion mm 1'250.
 Protection contre l'effet d'un impact % 65.
 Résistance aux intempéries % 90.
 Résistance à l'oxydation ans 100.
 Réaction au feu classe E.

A 0.000 m² A

TOTAL 700 Couches de protection

TOTAL 172 Etanchéité d'ouvrages enterrés et de ponts

Total